

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
16 NOV. 2020
ACCUEIL

47303

Déclaration de Maladie

Nº P19- 0015358

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1273 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Ahmed MANJOUR Date de naissance : 01/01/49

Adresse : Lissasfa lot AGG Urbaine N° 46 Casa

Tél. : 0669113067 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur EL JABIRI Mina
Médecin Généraliste
N° 119 Lot Al Adarissa
Sidi Maarouf - Casa
Tél : 05 22 97 37 25

Date de consultation : 31/10/2020

Nom et prénom du malade : MANSOUR AHMED Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : hypertension benigne ve prostate

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 31/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31 10 0000	Q.	1.	150,00	DR EL JABIRI M'hamed Généraliste M'dina Al Adha - Casablanca 22973725

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL QODDUS Dr. Mme DINAR Aziza Lotissement Yousra, Lot. 115. Zouhir 84217	Le 31/10/2020	891,60

Tél. 05.22.93.26.75 ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DOUALAB Dr. DADOUNE Toubra Laboratoire d'Analyses Médicales 301 Lot Haj Fazeh Oufia - Casablanca Tel: 0522 300 300 - Fax: (0522) 900 700	21/11/15	b340	480,60 Dh

AUXILIAIRES MEDICALS

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur EL JABIRI MINA
MÉDECINE GÉNÉRALE

CERTIFICAT UNIVERSITAIRE
D'ÉCHOGRAPHIE GÉNÉRALE

الدكتورة الجابري مينة
الطبط العام
دبلوم الفحص بالصدى

Casablanca, le : 31/10/2020 الدار البيضاء في :

ORDONNANCE

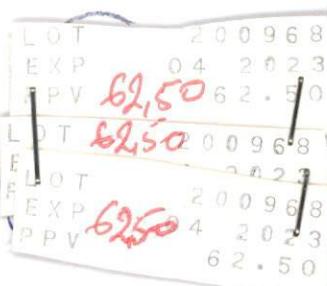
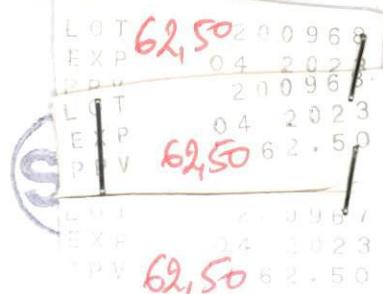
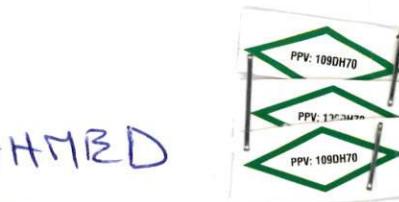
M^r MAN SOURE AHMED

(109,20x3)
1 - Contiflou 1cp

(62,50x9)
2 - Uhispas CP 1cp x3

89,11/60.

PHARMACIE AL QODDOUS
Mme DINAR Aziza
Bâtissement Yousra, Lot 115
Zoubir - CASABLANCA
Tél: 05.22.93.26.75



Docteur EL JABIRI Mina
Médecin Généraliste
N° 119, Lot Al Adurissa
Sidi Maârouf - Casablanca
Téléphone: 05 22 97 37 25

تجزئة الأدresse رقم 119 السبيسي معروف - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 97 37 25 / المحمول : 05 22 97 37 25

Docteur EL JABIRI Mina

الدكتورة الجابري مينة

MÉDECINE GÉNÉRALE

الطب العام

CERTIFICAT UNIVERSITAIRE
D'ECHOGRAPHIE GENERALE
ELECTROCARDIOGRAMME

دبلوم الفحص بالصدى
التخطيط الكهربائي للقلب

Diplôme en Nutrition

دبلوم في التغذية

Casablanca, le 31/10/2000 الدار البيضاء، في

ORDONNANCE

MANSOUR AHMED

ج

Hb A1C

ج

PSA

Dr. DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
301 Lot Haj Farid Oufia - Casablanca
(0522) 900 300 - Fax (0522) 900 700

Docteur EL JABIRI Mina
Médecin Généraliste
N° 119 Lot Al Adarissa
Sidi Maârouf - Casablanca
Tél : 06 70 80 39 37 - 05 22 97 37 25

تجزئة الأدarsse رقم 119 - سيدى معروف - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 97 37 25 - المحمول: 06 70 80 39 37
N° 119, Lot. Al Adarissa - Sidi Maârouf - Casablanca - Tél.: 05 22 97 37 25 - GSM : 06 70 80 39 37

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DOUALAB

Dr DADOUNE Loubna

Médecin biologiste

Biochimie - Hématologie - Immunologie

Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Virologie

301, Lotissement Haj Fatah Oulfa

(Près Rond point CHEHDIA)

Casablanca

Tél. : 0522 900 300 - Fax : 0522 900 700

Casablanca le 2 novembre 2020

Monsieur MANSOUR AHMED

FACTURE N°	183690
------------	--------

Analyses :

Hémoglobine glycosylée -----	B	90	
PSA TOTAL -----	B	250	Total : B 340

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	480,60 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre Cent Quatre vingt Dirhams et Soixante Centimes

DOUALAB
Dr. DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
301 Lot Haj Fatah Oulfa - Casablanca
Tél (0522) 900 300 - Fax (0522) 900 700